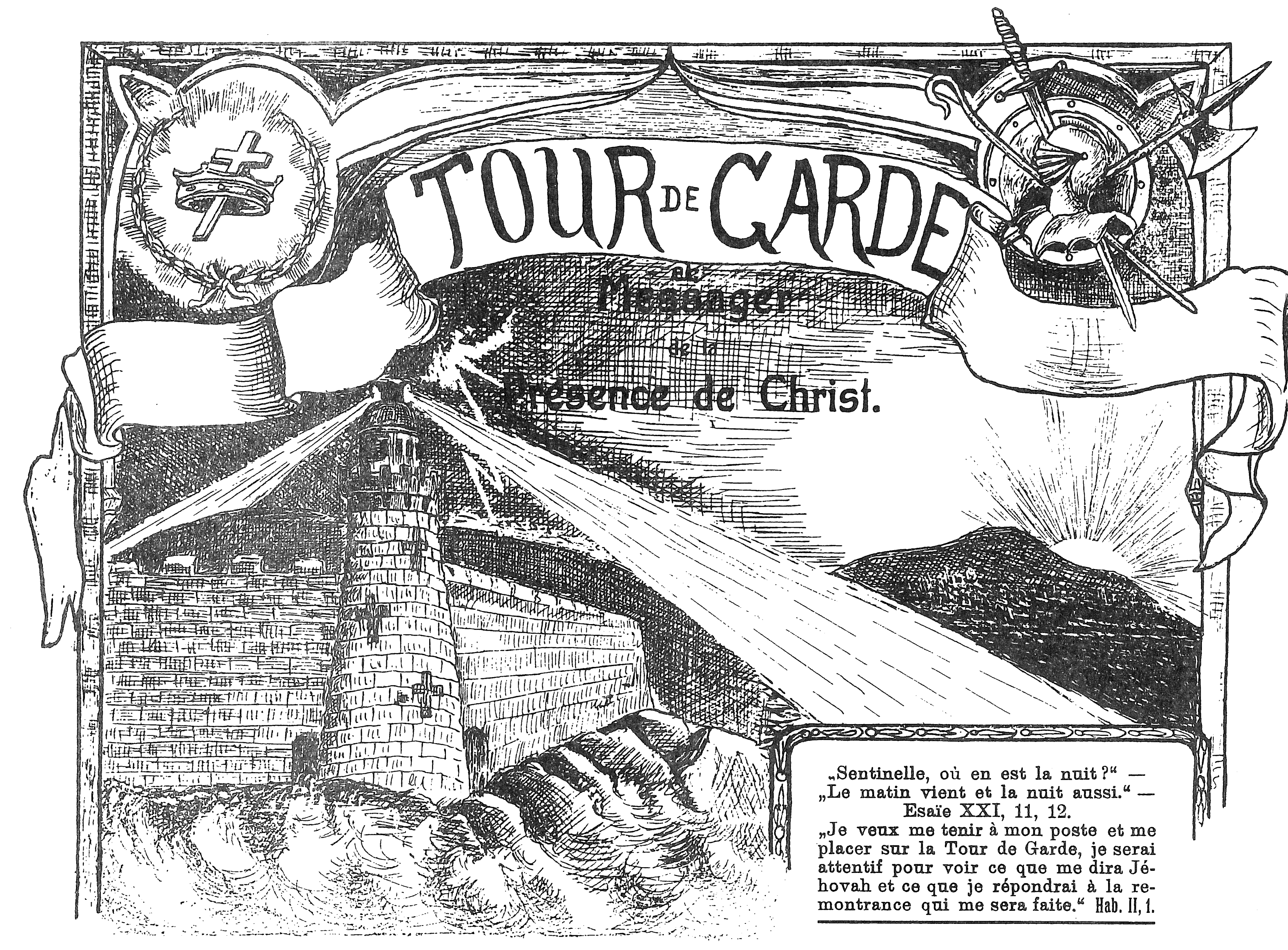


9e Année, No. 5. — LA CHAUX-DE-FONDS — BROOKLYN — Mai 1911.

Journal mensuel d'Etudes bibliques internationales. — Prix Fr. 1.25 par an.

Non pas mien!

„Non pas mien!“ mais au Fils sage
Qui pour moi versa son sang,
Joyeux, j'adhère au message;
J'appartiens à Christ puissant.

Chœur: „Non pas mien!“ oh! „non pas mien!“
Jésus, à toi j'appartiens!
Mes espoirs et tout mon bien
Pour l'éternité sont tiens.

„Non pas mien!“ à Christ mon Maître
Avec foi je me remets,
Satisfait de lui commettre
Jusqu'à mon âme à jamais.

„Non pas mien!“ toute aptitude
Tout mon temps, j'offre en emploi,
Heureux de ma servitude
Pour la gloire de mon Roi.

[Trad. par L. F. Ruel.]

L'Autobiographie de St. Paul.

— 2 Cor. XI, 21; XII, 10. —

„Il m'a dit: Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse.“ — 2 Cor. XII, 9.

La brève histoire de la vie de l'apôtre des nations que nous allons considérer a été écrite par lui-même, en l'an 57, étant en Macédoine. Il rappelle plusieurs faits racontés dans les Actes. Un opposant pourrait critiquer le récit de ses émouvantes expériences et de ses victoires dans la foi, et avancer qu'un peu de modestie aurait dû empêcher Paul de faire un si élogieux récit de ses propres exploits. Mais, honni soit qui mal y pense, l'église de Corinthe et tous les vrais enfants de Dieu depuis ont eu lieu de remercier le Seigneur pour ce compte rendu des épîtres aux Corinthiens. Ce n'est pas que l'apôtre voulait se *défendre* lui-même spécialement, mais il prenait surtout la *défense* des doctrines de Christ, lequel se servait de lui comme de son verbe, pour les déclarer. Selon l'arrangement

divin il fut choisi comme principal conducteur pour présenter alors et jusqu'à ce jour les enseignements chrétiens. Ses expositions inspirées furent contredites par les faux docteurs, les pseudo-apôtres, comme par les soi-disant docteurs.

L'apôtre fut de ce fait obligé de lutter contre les ennemis dans l'Eglise et contre ceux qui s'en tenaient séparés; et il fallait vraiment la puissance divine pour le soutenir dans un combat si inégal. Il avait consacré plus d'une année à Corinthe, en plantant la semence de la vérité, en y affermissant les croyants, et en même temps il encourageait par des messages et lettres d'autres petits groupes du peuple de Dieu en divers endroits. L'œuvre florissait, mais le Seigneur permit à l'Adversaire de susciter de l'opposition intérieure et extérieure. Dans les assemblées des faux frères avaient plus d'un grief contre St. Paul. Ils s'opposèrent à une partie de ses enseignements. Ils nièrent qu'il soit un apôtre plus qu'aucun d'eux. Ils avancèrent qu'il était dans l'erreur en enseignant que la circoncision n'est pas nécessaire à ceux d'entre les nations; qu'il n'était pas ferme et fixé dans ses enseignements (2 Cor. 1 : 17); qu'il se recommandait et se glorifiait lui-même (2 Cor. 3 : 1; 5 : 12; 10 : 8); que, sans droit, il s'arrogeait de l'autorité. — 2 Cor. 10 : 14.

Ils l'accusèrent de peu de patriotisme et d'être déchu de la foi (2 Cor. 11 : 22); qu'il n'est pas du tout serviteur de Christ (2 Cor. 10 : 7; 11 : 23); que faussement il s'était usurpé le titre d'ambassadeur de Christ — d'être un des douze apôtres (2 Cor. 11 : 5; 12 : 11); qu'il ne pouvait exhiber des preuves de son apostolat; qu'à l'inverse des douze il n'avait pas connu Christ personnellement; que son témoignage n'était pas direct et avait partant moins de valeur que celui des autres.

Nous ne sommes pas surpris du tout qu'à la suite de semblables menées ces faux frères jetèrent tout sens dessus dessous dans l'église de Corinthe et que des factions, sectes et parties en aient été la conséquence — les uns disant être de Paul, d'autres d'Apollos, d'autres de Céphas, etc. Ils reprochèrent à St. Paul d'avoir travaillé de son métier et reçu des dons de la Macédoine (2 Cor. 11 : 2—10), prétendant qu'il aurait dû exposer ses besoins aux Corinthiens afin qu'ils l'aident. Ils insinuèrent que la collecte faite pour les pauvres de Jérusalem allait probablement en partie dans sa poche (2 Cor. 12 : 16—17). Ils se demandèrent, tout en sachant la vérité, s'il était au moins un Hébreu de pur sang (2 Cor. 11 : 22). Ces flèches du malin, ces vilaines insinuations doivent avoir blessé profondément et amèrement un homme à la conscience aussi délicate que l'apôtre, d'autant plus qu'elles provenaient d'anciens amis, pour lesquels il avait volontiers souffert la perte de toutes choses. Non, encore une fois cette 2me épître aux Corinthiens ne fut pas écrite dans l'intention surtout de se défendre, mais, nous en sommes certains, principalement pour défendre la vérité, parce que, s'il était personnellement discrédité, les vérités, le plan d'amour et le Seigneur que Paul représentait, seraient non moins discrédités.

St. Paul ne fut pas le seul qui ait été en péril parmi les faux frères et le monde. Dans le passé, Socrate, Savonarole, Servet, Wesley, Washington, Victor Hugo et combien d'autres ont eu leurs accusateurs, calomniateurs, diffamateurs. [Frère Russell lui-même en pourrait dire long sur les attaques et accusations dont il a été l'objet, non seulement par des représentants de l'orthodoxie chrétienne encore éprise de la trinité et des tourments éternels, mais, c'est triste à dire, par beaucoup aussi de ceux que, comme instrument divin, il a pu amener „des ténèbres (babyloniennes) à la merveilleuse lumière (millénaire)“. Il arrive dans le domaine spirituel ce qui arriva déjà du temps de Boileau: „sur le Parnasse des bois fréquentés d'Horace“. — Le Réd.]

«En vain par mille et mille outrages,
Mes ennemis, dans leurs ouvrages,
Ont cru, me rendre affreux aux yeux de l'univers.
(L'abbé) Cotin pour décrier mon style
A pris un chemin plus facile:
C'est de m'attribuer ses vers.»

Les trois preuves de St. Paul.

Si nous examinons le cas à la lumière de ce que nous venons de faire précéder nous pouvons diviser en trois parties la défense de l'apôtre dans sa 2me épître aux Corinthiens.

1. Les *souffrances* qu'il endura en prédicateur de la vérité; en démontrant son amour pour elle, pour le Seigneur et pour tous ceux des humains qui pouvaient avoir des oreilles pour écouter.

2. La preuve de son *apostolat,* consistant dans les révélations qu'il a eues, dans sa communion avec Dieu, dans sa profonde connaissance des vérités spirituelles et dans le fait que Jésus-Christ l'avait spécialement chargé de déclarer son nom à Jérusalem et aux nations. Tout cela, conjointement avec le fait que Christ lui est apparu en personne „comme à l'avorton“, constitue la principale preuve de son apostolat [de ce qu'il fut le 12me apôtre choisi par Christ (Eph. 4 : 12), à la place de Judas — il n'y a jamais eu plus que 12 apôtres, Matthias fut élu tel par les frères avant la Pentecôte] en connexion avec le service qu'il eut le privilège de rendre au Seigneur grâce à cette commission divine.

3. Puis ses autres preuves: qu'il restait toujours ministre du Seigneur et de son Evangile auprès de ceux qui avaient des oreilles pour écouter; et que par ses épîtres il parle et prêche encore aujourd'hui.

St. Paul énumère ses souffrances et sa fidélité (en 2 Cor. XI), ci-après, disant: «Sont-ils Israélites? — moi aussi. Sont-ils la semence d'Abraham? — moi aussi. Sont-ils ministres de Christ? — moi outre mesure; dans les travaux surabondamment [en de plus grands champs], sous les coups excessivement, dans les prisons surabondamment, dans les morts souvent; cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante [coups] moins un; trois fois j'ai été battu de verges; une fois j'ai été lapidé; trois fois j'ai fait naufrage; j'ai passé un jour et une nuit dans les profondeurs de la mer; en voyages souvent, dans les périls sur les fleuves, dans les périls de la part des brigands, . . . de la part de mes compatriotes, . . . de la part des nations, . . . à la ville, . . . au désert, . . . en mer, . . . parmi de faux frères, en peine et en labeur, en veilles souvent, dans la faim et la soif, dans les jeûnes souvent, dans le froid et la nudité [il a souffert plus qu'aucun des douze apôtres. Puis par la providence,] outre ces choses de dehors, il y a ce qui me

tient assiégé tous les jours [le plaisir] de la sollicitude pour toutes les assemblées [et qui a sa grande responsabilité. — D.]»

Tout cela démontrait à l'évidence son suprême amour pour Dieu, pour les frères, pour son prochain, à un degré qui cherche son pareil.

Parmi les secondes preuves, Paul fait ressortir qu'il avait vu le Seigneur, être spirituel [c. à d. avec son nouveau corps de gloire], brillant plus que le soleil en plein midi et en avance de tous les autres chrétiens qui ne le verront qu'une fois ressuscité des morts. Les autres apôtres ne virent notre Seigneur pendant les 40 jours de ses manifestations que sous forme humaine, sous une forme que Jésus se créait dans chaque circonstance; il s'en faut donc de beaucoup pour qu'on puisse comparer ces preuves de la résurrection de Christ à celle plus importante de St. Paul. Puis il y a que Paul avait eu une vision ou révélation surprenante au plus haut degré, „il fut ravi jusqu'au troisième ciel“ et eut des communications divines qu'il n'osa pas exprimer.

Le troisième ciel est le nouveau ciel à venir — de l'âge du Millénium. „Le premier ciel et la première terre“, l'ordre de choses primitif disparut lors du déluge. Le deuxième ciel et la deuxième terre, l'ordre de choses depuis le déluge subsistent encore. Mais le troisième ciel et la troisième terre, le nouvel ordre de choses est la dispensation à venir — l'ère qui est introduite par le second avènement du Messie. En d'autres termes, l'apôtre Paul fut ravi en vision et il lui fut donné de jeter un regard sur l'état, la gloire et les bénédictions du Royaume millénaire — que Dieu avait jugé bon de ne pas faire connaître généralement. Ceci néanmoins aida Paul à avoir une connaissance très nette des desseins de Dieu et donna force et feux à toutes ses épîtres.

Maintenant, donc, „au temps propre“, les écrits de St. Paul constituent la clef du divin *«plan des âges»*. Il vit plus littéralement les choses qui plus tard furent révélées en symboles à St. Jean sur l'île de Patmos et qui ne purent être compris avant le temps marqué de la moisson. En vue de cela, Paul pouvait parfaitement écrire: „Je vous fais savoir, frères, que l'Evangile, qui a été annoncé par moi n'est pas selon l'homme. Car moi, je ne l'ai pas reçu de l'homme non plus, ni appris, mais par la révélation de Jésus-Christ.“ — Gal. 1 : 11—12.

La troisième preuve, son sérieux, sa sainteté se voient dans tous ses écrits. Il ne prêcha pas pour le lucre, ni pour être applaudi des hommes, ni pour être honoré du monde ou même de l'Eglise. Il déclara: „Pour moi je dépenserai très volontiers et je me dépenserai moi-même pour vous, dussé-je, en vous aimant davantage, être moins aimé de vous.“ Et encore: „Ce ne sont pas vos biens que je cherche, c'est vous-mêmes.“ — 2 Cor. 12 : 15, 14.

Son „écharde dans la chair“, probablement une faiblesse des yeux provenant de la grande lumière qui l'avait aveuglé sur la route de Damas, semble avoir amoindri son apparence personnelle et avoir justifié ses supplications d'en être délivré, non pas pour lui, mais pour les besoins de la sainte cause pour avoir plus d'influence. Sa prière fut exaucée, mais non de la manière qu'il s'y attendait. Le Seigneur lui répondit qu'il le *compenserait par sa grâce* toute puissante. „Ma grâce te suffit, car ma puissance s'aaccomplit dans l'infirmité.“ L'apôtre nous assure que c'est de tout son cœur qu'il accéda à cette proposition, en disant: „Je me glorifierai donc bien plus volontiers de mes faiblesses, afin que la puissance de Christ demeure sur moi.“

Quelle merveilleuse leçon nous fournissent les expériences de St. Paul et avec combien de raison le plus grand des apôtres pouvait-il conjurer les fidèles de le suivre comme il suivait le Seigneur Jésus!

Les débuts insidieux du péché.

**Suggestions — Inclination — Désir — Volonté
Absorption — Destruction.**

„Mais chacun est tenté, quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise. Puis la convoitise lorsqu'elle a conçu, enfante le péché, et le péché étant consommé, produit la mort.“ — Jacq. 1 : 14, 15.

Pour peu que nous ayons observé, et relativement à notre intelligence, nous savons tous que le péché abonde dans le monde; bien plus, que notre propre chair incline au péché. Ainsi que le déclare l'Ecriture: „Je suis né dans l'iniquité et . . . conçu dans le péché“ (Ps. 51 : 5). L'explication raisonnable de ces conditions est seule donnée par la Bible, qui nous dit que le péché a son origine en Eden, que sa douloureuse influence a été transmise des parents aux enfants jusqu'à présent, et qu'il n'y avait à cette infortune qu'un seul parfait remède, lequel, dépassant notre pouvoir, a été fourni par notre Créateur dans le don de son glorieux Fils qui nous racheta.

Doctrines des démons.

La Bible est le message que Dieu adresse à tous ceux qui désirent connaître la règle divine, afin de décider en conséquence et de lutter courageusement contre le mal et le péché n'importe où ils se trouvent, mais surtout contre le péché et notre tendance innée vers lui. Mieux nous discernerons les causes et effets du péché, ainsi que le divin remède, mieux nous serons préparés à la résistance, car prévenir vaut mieux que guérir.

De quelque façon qu'on l'explique, c'est un fait acquis que le monde tant barbare que civilisé, est conscient du péché, en perçoit les troublantes conséquences et redoute un châtiment quelconque pour sa violation des lois et des principes reconnus comme gouvernant notre existence. Ignorance, superstition, mentalité mal équilibrée et vains raisonnements, exploités par la fourberie des prêtres, ont conduit l'humanité, païenne comme civilisée, à croire à une éternité de tortures en punition des péchés. C'est là ce que l'apôtre nomme „doctrines de démons“ (1 Tim. 4 : 1). Et nul doute qu'on ne soit redevable aux démons en certaine mesure de l'existence de cette doctrine des tourments éternels, parce que la frayeur est une des influences les plus puissantes qu'ils puissent employer contre l'humanité tombée. Toutes les personnes qui se sont beaucoup occupées du spiritisme (dans la pensée qu'elles communiquaient avec leurs amis dé-

cédés, tandis qu'elles avaient réellement affaire à des anges déchus, appelés démons dans les Ecritures), nous disent qu'au début ces „esprits imposteurs“ ont obtenu contrôle de leur volonté en leur disant qu'elles devaient beaucoup prier, même tout en leur suggérant des choses aussi coupables que séduisantes. En second lieu, ils leur disent que tout est splendide et que chacun est heureux „dans le monde des esprits“, et les péchés de la vie présente ne sont que des affaires sans importance. Plus tard, ils aiguillonnent la conscience de leurs sujets en leur disant que leur cas est désespéré, et qu'ils les auront bientôt pleinement en leur pouvoir pour les tourmenter perpétuellement. Alors au désespoir succède l'abandon le plus complet, puis le désir de traiter avec les „esprits malins“. Ceci est parfois suivi d'obsession, et il arrive assez fréquemment que, la raison succombant entièrement, la victime doit être internée dans un asile d'aliénés.

Le remède contre toutes ces illusions et fausses représentations réside dans la connaissance correcte de la parole de Dieu, la Bible. Selon que l'on comprend et suit ses enseignements, l'esprit se libère de ces „doctrines de démons“ et acquiert une conception rationnelle de ce qui constitue le péché et en quoi réellement consiste sa pénalité. De l'obéissance à ses instructions résulte, proportionnellement l'harmonie avec Dieu et la justice, ainsi engendrant l'amour, la joie, la paix, et des pensées ou dispositions pures.

„Le salaire du péché c'est la mort.“

Beaucoup de personnes ne peuvent que très difficilement affranchir leur esprit des „doctrines de démons“, selon lesquelles le salaire du péché consiste en tortures éternelles. Elles ont peine à croire la vérité sur ce point, telle que la présentent les Ecritures: „Le salaire du péché c'est la mort, mais le don gratuit de Dieu c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur“ (Rom. 6 : 23). L'intention de Dieu est que tous les pécheurs contre ses justes lois, malgré la pleine opportunité qui leur sera fournie de s'amender, seront complètement détruits“ (1 Thess. 1 : 9; Actes 3 : 23). Le pouvoir de la vie éternelle réside en Dieu, et il nous assure qu'il n'accordera celle-ci qu'à ceux qui cordialement veulent faire sa volonté. La vie éternelle n'a point été imposée à notre race. Il est tout à fait opposé aux Ecritures d'affirmer que l'homme est obligé de vivre quelque part durant toute l'éternité, soit dans la joie, soit dans l'angoisse; car elles nous assurent au contraire ceci: „Il détruira tous les méchants“.

Notre Seigneur Jésus déclare que Dieu peut détruire tant l'âme que le corps dans la *géhenne.* Celui qui seul a le pouvoir de la vie éternelle n'a fait aucun arrangement par lequel les pécheurs peuvent obtenir la vie, et de la sorte se faire tort à eux-mêmes et discréditer à jamais le gouvernement divin. Le don de Dieu est la vie éternelle, et ce don ne sera octroyé qu'à ceux qui désirent sincèrement d'être saints comme Dieu est saint et accepter ses dispositions en vue du recouvrement du péché et de la mort par son Fils unique, notre Sauveur Jésus-Christ le Juste. Et ainsi nous lisons: „Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; mais celui qui ne croit [n'obéit] pas au Fils ne verra point la vie, mais **la colère de Dieu demeure sur lui.**

Illustration de notre texte.

L'expérience éprouvée par nos premiers parents illustre parfaitement la leçon de notre texte. Le désir de mère Eve de s'instruire aurait dû se renfermer dans les limites divines, mais elle le laissa dégénérer en déloyauté. Evidemment elle considéra dans son esprit combien devait être merveilleuse la sagesse de Dieu, et combien elle aimerait en posséder autant que le serpent lui avait suggéré qu'elle en pourrait avoir, si seulement elle voulait désobéir à Dieu en mangeant le fruit défendu. Nous pouvons nous imaginer qu'elle eut des scrupules de conscience et hésita à désobéir. Mais même s'arrêter à considérer les plaisirs et les avantages de la transgression, c'était livrer son esprit aux attaques d'un nouvel assaut. La manœuvre subséquente du serpent fut donc de lui suggérer pour quelle raison le Créateur leur défendait de manger le fruit: parce que Dieu savait que ceci les rendrait aussi sages que lui-même, et qu'il ne voulait pas avoir d'égaux en connaissances, mais désirait les tenir en subordination mentale par l'ignorance. Eve aurait dû mépriser une telle insinuation et sans doute elle la rejeta tout d'abord. Nul doute aussi qu'elle argumenta des bontés miséricordieuses et de la générosité de son Créateur, car il ne pourrait être l'esprit méchant, égoïste et ignoble suggéré par le serpent. Mais elle eut tort de prêter la moindre attention à ces incitations à la désobéissance, qu'elle aurait dû promptement réprimer; car dans ce domaine s'arrêter à discuter ou à raisonner c'est simplement reculer pour mieux sauter. Selon notre texte: „elle fut attirée et amorcée par sa propre convoitise“ puis, quand le désir eut conçu, l'acte criminel de manger le fruit défendu fut la conséquence.

Comment le désir conçoit-il? Notre réponse est que l'esprit qui entretient un désir le caresse, s'en imprègne — supputant les avantages ou les plaisirs qui en découleront, il finit par accéder ensuite, en y goûtant mentalement à ces plaisirs prohibés. De cette manière, mère Eve réfléchit que sans doute le fruit défendu était particulièrement savoureux et délicieux, mais qu'en outre la lumière éventuellement acquise par son esprit élargirait sa vision mentale bien au delà de tout ce qu'elle et Adam avaient jamais encore imaginé. Son désir de connaissance ayant ainsi conçu, développa de plus en plus — peut-être en un moment, ou bien après quelques heures ou même plusieurs jours — la pensée des joies ou des plaisirs que lui procurerait son acte de désobéissance; si bien que pratiquement toute son existence fut absorbée par ce désir unique au point que toutes les autres jouissances exquises et permises qui l'entouraient elle ne les vit plus ou les dédaigna. Puis, finalement, la tentation survint, irrésistible; elle prit le fruit et le mangea. Le péché était né, et son salaire la mort en résulta naturellement.

Le point principal à noter, c'est que la tolérance d'un mauvais désir dans notre cœur, dans notre volonté, sert de base au péché, à sa conception, et de la conception à la naissance ce n'est plus qu'une question de temps, à moins que de quelque manière ce désir coupable ne soit étouffé et supprimé. Même en

ce cas, ce ne sera pas sans conséquences sérieuses qu'on se débarrassera du péché indûment conçu. D'où la leçon, suggérée par l'apôtre dans notre texte, de veiller sur notre cœur et notre esprit afin que les désirs ne puissent y concevoir. Cela implique un respect de Dieu, de la vérité et de la justice peu connu du monde en général; et cela démontre aussi qu'il est possible au cœur de générer maintes espèces de désirs et d'ambitions susceptibles de développements criminels. Ecoutons donc l'avis du Seigneur (Prov. 4:23 — *L.*): "Garde ton cœur plus que tout ce que l'on conserve; car c'est de lui que sortent les sources de la vie."

Il ne s'agit point de félicité ou de misère perpétuelles, mais de vie éternelle ou de mort éternelle. Il est vrai que d'après l'arrangement divin, tous ceux qui méritent la vie éternelle acquerront aussi bonheur éternel; mais tous ceux qui sont indignes de la vie et de la félicité éternelles encourront, selon le même arrangement, la mort éternelle, la *seconde mort*, l'extinction complète. Ainsi que le déclare St. Pierre (2ème 2:12): ils seront "comme des bêtes sans raison, nées pour être prises et détruites". Et St. Paul dit: "Leur châtiment sera [non pas les tourments éternels, mais] la destruction éternelle, par un effet de la présence du Seigneur et de son éclatante puissance." — *Stapfer* — 2 Thess. 1:9.

Le pardon divin du péché.

Nous venons de voir comment naquit le péché et comment son salaire ou châtiment, par divin décret, est la mort, l'extinction. Et nous avons vu de même que les imperfections mentales, morales ou physiques sont simplement des éléments de notre condition mourante. Si là se bornait tout ce que la Bible dût nous apprendre, ce nous serait sans valeur, car à quoi bon philosopher sur un fait qu'on ne saurait d'aucune façon éviter? S'il n'était point d'espérance, comme le suppose l'apôtre, nous pourrions aussi bien manger, boire et nous réjouir, sans essayer particulièrement de lutter contre le péché, et d'entrer ainsi en conflit avec les faiblesses de notre propre nature et celles de ceux qui nous entourent. Mais l'Ecriture dit: „Le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne" (Ps. 130:4). Et par le fait même que Dieu a pourvu au pardon il nous sauve de la sentence originelle de mort en nous accordant sa faveur — la vie éternelle. Il rend l'existence digne d'être vécue, et remplit d'une nouvelle ambition, d'un nouvel espoir, d'une nouvelle énergie, tous ceux qui arrivent à le comprendre.

Si, au lieu d'avoir affaire à Dieu, nous traitions avec des hommes déchus comme nous, nous pourrions craindre de quelques-uns qu'ils ne reviennent sur leur parole; mais quand nous considérons que Dieu ne change point, nous demeurons convaincus que sa sentence, une fois rendue, doit s'exécuter. Le grand et suprême Juge de l'univers, après la décision de son propre tribunal ne rétractera pas sa juste sentence: „Mourir [mourant], tu mourras" (**Crampon**). Conséquemment [sans Rédempteur], nous ne saurions espérer de vie éternelle de celui qui nous a condamnés comme race dans cette déclaration: „Le salaire du péché c'est la mort".

Dès que l'on saisit cette vérité, on l'accepte sans restriction. Brièvement exposée, la voici: „Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes parce que tous ont péché"; — parce que tous, sauf le premier homme, étaient pécheurs par hérédité (Rom. 5:12). Autrement dit, la sentence de mort fut prononcée seulement contre père Adam; mais toutes les autres créatures humaines qui meurent partagent simplement sa condamnation d'après la loi naturelle d'hérédité. Alors Dieu condescend à nous expliquer par quel providentiel arrangement il est fait face aux péchés de ce seul homme et par suite à ceux de toute sa postérité pour que la mort d'un seul homme juste satisfasse aux exigences de la justice envers la race tout entière.

L'histoire merveilleuse.

Mais, demandons-nous, où s'est-il trouvé un homme consentant à sacrifier sa propre vie pour celle d'Adam et de sa race? Et s'il s'est présenté un homme aussi généreux, comment a-t-il pu, membre d'une race condamnée, être acceptable à la justice comme prix de la rançon de l'humanité? Les Ecritures nous expliquent de nouveau que la race d'Adam ne pouvait fournir un tel homme, et qu'alors Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils pour être notre Rédempteur. Ici se pose la question: Etait-il juste que Dieu donnât son Fils? La réponse scripturaire est qu'il proposa à son Fils une grande joie, une haute récompense, et que le Fils, pleinement d'accord avec son Père, se réjouit de faire sa volonté: „En vue de la joie qui lui était réservée, Jésus a souffert la croix, méprisé l'ignominie" (Hébr. 12:2). Et nous sommes assurés que la récompense de cette importante transaction, est fort grande; car l'apôtre, ayant décrit comment notre Seigneur et Rédempteur laissa la gloire de sa condition céleste pour s'abaisser à prendre la nature humaine, et s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix, il ajoute: „C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père." — Phil. 2:9—13.

„Il faut que vous naissiez de nouveau."

Etant tous nés dans le péché comme enfants d'Adam, il faut que nous naissions de nouveau pour devenir enfants de Dieu. On a en général peu remarqué l'enseignement des Ecritures que c'est l'intention de Dieu de tirer de notre race deux familles d'enfants, afin de les destiner à des degrés d'existence différents. Une classe, engendrée et née de l'esprit, ressuscitera comme êtres spirituels, semblables aux anges. — L'autre classe, rappelée à la vie humaine, expérimentera les faveurs de la résurrection (Actes 3:19—21); elle pourra être purgée du péché et de la condition mortelle pour atteindre finalement à la perfection humaine et à la justice. Elle ne sera pas semblable aux anges, mais à Adam tel qu'il était dans son innocence avant la condamnation. La malédiction divine (Apoc. 22:3)

ne sera pas seulement éloignée de cette race régénérée, mais aussi de sa demeure terrestre, qui deviendra alors comme l'était Eden, le jardin de l'Eternel — ce sera le Paradis rétabli. Notre Seigneur a indiqué le temps de la régénération du monde, en pleine harmonie avec les paroles de St. Pierre précitées, en disant à ses disciples: „Au renouvellement de toutes choses . . ., vous qui m'avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes et vous jugerez les douze tribus d'Israël" (Matth. 19:28). Ce temps de renouvellement, ou de relèvement n'est pas encore venu; les apôtres ne trônent et ne jugent pas encore; les douze tribus sont toujours assujetties aux nations. La domination des nations continue toujours sous Satan, „le prince de ce monde", „qui agit maintenant dans les enfants de rébellion".

Les apôtres ne doivent pas s'asseoir sur les douze trônes d'Israël avant le second avènement de notre Seigneur, ni avant que Satan soit lié et que le Royaume soit établi; conséquemment „les temps du rétablissement de toutes choses", le renouvellement universel est encore à venir. Quand ce jour heureux aura lui pleinement, il marquera la libération bienheureuse de l'humanité du pouvoir du péché et de la mort, auquel tous, excepté un petit nombre de justes, sont maintenant sujets. D'après le mode hébraïque de marquer le temps, la nuit comptait d'abord, puis le jour; et ainsi le monde a déjà traversé une période nocturne de ténèbres, d'ignorance, de superstition et de malheur, comme résultats du péché et de la mort. Mais les mérites compensateurs de Jésus ont garanti le grand Jour Millénaire qui déjà dans sa sainte Aurore blanchit l'horizon pour dissiper à jamais les frayeurs de la nuit, et finalement balayer toute trace du péché et de la mort.

"Que (en vue de ce jour) la terre aux cieux s'associe
Et chante et joue avec bonheur . . ."

Le psalmiste, entrevoyant ce jour de joies et de délices, nous dit:

"Le soir [la nuit] logent les pleurs,
Au matin, c'est un chant de triomphe." — L. Ps. 30. 6.

Lance ta Faucille.

„Le monde d'alors" - „Le présent monde mauvais" - „Le monde à venir".

„Lance ta faucille et moissonne, car l'heure de moissonner est venue." — Apoc. XIV, 15.

Les gens intelligents semblent raisonner sur toutes choses sous le soleil, excepté sur la religion. Questionnez un homme sur n'importe quelle question relative à l'industrie, au progrès social, à l'économie politique ou à la finance, et vous le verrez raisonnablement informé sur la loi naturelle de la cause et de l'effet; mais s'agit-il de religion, le même homme se refuse à reconnaître et à suivre cette loi. Illustrons: Si l'on demande à mille hommes et femmes d'esquisser d'une manière générale le plan divin, d'après lequel le Tout-Puissant régit l'humanité, 999 d'entre eux vous regarderont ébahis, comme s'il était absurde de supposer que Dieu conduit ses affaires d'après les principes d'ordre, de raison et de sens commun de la cause et de l'effet. Et cependant les Ecritures enseignent que notre Créateur ordonne avec méthode les affaires terrestres et «opère toutes choses d'après le conseil de sa volonté». — Eph. 1:11.

St. Pierre divise l'histoire du monde en trois grandes périodes — «mondes». Le premier de ces mondes, dit-il, a duré depuis la création de nos premiers parents jusqu'au déluge, et le déluge fut le temps de la moisson de cette époque et mit fin au cours du péché qui prévalait alors. Seulement huit personnes. Noé et sa famille, furent préservés comme noyau d'une autre grande époque, ou «monde», que St. Pierre appelle «ce présent monde mauvais», ou époque; et Jésus déclare: «Mon royaume n'est pas de ce monde (époque), en nous informant ailleurs que Satan est «le prince de ce monde».

Il s'est développé certaines choses, certains grands enseignements et bienfaits du Tout-Puissant, durant cette longue période de plus de quarante-trois siècles. «Ce présent monde mauvais» ou époque, doit avoir un temps de moisson, et ses affaires doivent culminer et être réglées aussi complètement que le furent celles du monde antédiluvien. Alors se lèvera une nouvelle époque, ou «monde à venir» dont le caractère est clairement dessiné dans l'Ecriture comme très différent, de celui du «présent monde mauvais». Ce sera le „monde à venir dont nous parlons", l'époque nouvelle symboliquement représentée comme ayant „un ciel nouveau et une terre nouvelle", en laquelle le Seigneur gouvernera les affaires humaines. Son Eglise présentement élue, devenue associée à lui comme son Epouse, constituera „le ciel nouveau", ou le nouveau gouvernement spirituel sous lequel la régénération de l'humanité amènera „la terre nouvelle". Dans cette nouvelle dispensation tout sera modelé sur le caractère de son Roi, le Prince de Lumière et de Justice, tout comme les conditions du „présent monde mauvais" sont en harmonie avec les caractéristiques du „prince de ce monde, qui agit maintenant dans les fils de la rébellion" — le „prince des ténèbres".

„Le monde d'alors".

Le „monde" qui prit fin au déluge, accomplit un grand objet, car durant cette période de 1656 ans Dieu d'abord tenta Satan en lui donnant l'occasion d'exposer l'attitude déloyale de son cœur relativement à nos premiers parents. Désirant s'établir comme empereur de la terre, indépendant et distinct de l'empire de Jéhovah, Lucifer devint Satan, l'adversaire de Dieu, et depuis lors il a persisté dans son opposition à la volonté divine. Par le mensonge de Satan, nos premiers parents furent amenés à désobéir à Dieu, ce qui valut à Adam et à sa race la sentence de mort qui les a frappés. Postérieurement, pendant des siècles, il fut permis aux saints anges de fréquenter les hommes déchus, dans le but de les ramener en harmonie avec Dieu; non pas que Dieu espérât ce résultat, car il savait déjà qu'aucun relèvement de l'humanité ne serait possible sans le mérite du Rédempteur, dont le sacrifice rachèterait le monde, et dont le règne comme Roi des rois et Seigneur des seigneurs restaurerait finalement les humains bien disposés et soumis. Mais les anges auraient pu éternellement supposer qu'il était une méthode plus facile de sauver les hommes, et que si l'autorisation leur en était accordée, ils pourraient instruire, assister et affranchir l'humanité de sa condition de mort pour la rétablir en harmonie avec Dieu. Non seulement Dieu désira montrer l'impossibilité de tels résultats, mais il voulut faire servir cette occasion comme une épreuve à la loyauté et à la fidélité des multitudes angéliques.

Parmi les libertés dont jouissaient les anges à cette époque était le pouvoir de matérialiser, de revêtir la forme humaine. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter à discuter la possibilité de ceci, car nous nous adressons à ceux qui croient au récit de la Bible, et pour ceux-là il nous suffira amplement de citer un des nombreux cas relatés dans les Ecritures: celui de trois hommes qui apparurent à Abraham et qui se révélèrent ensuite comme anges, êtres spirituels. Ils avaient l'apparence d'hommes, et parlaient, mangeaient et étaient vêtus comme eux. Abraham ne sut pas qui ils étaient jusqu'à ce qu'ils lui dévoilèrent leur

identité, selon qu'il est rapporté dans le dix-huitième chap. de la Genèse. L'apôtre Paul ajoute son témoignage à cet incident en disant à l'Eglise: „N'oubliez pas l'hospitalité; car, en l'exerçant, quelques-uns ont logé des anges sans le savoir.“ — Hébr. 13:2.

Pendant de longs siècles ces rapports entre les anges et les hommes continuèrent. Aucune preuve n'existe qu'un être humain ait bénéficié de leur ministère. Au contraire, comme Dieu l'avait prévu, l'influence du péché était contagieuse, et avant peu un certain nombre d'anges s'éprirent tellement des filles des hommes „qu'ils en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent“, préférant ainsi quitter la dignité et la condition spirituelle qui leur étaient propres pour prendre une forme matérielle et engendrer des familles terrestres, bien que cette conduite fût contraire à l'arrangement divin et dût avoir été ainsi comprise par eux. Dieu n'interposa pas son pouvoir pour les en empêcher; de sorte que l'erreur de cette sédition de certains anges d'abandonner leur propre condition ou sphère spirituelle, élargit graduellement son infraction initiale, la tolérance de Dieu à cet égard leur laissant supposer, ou bien qu'il ne savait comment faire face à la situation, ou bien qu'il était impuissant à imposer sa propre loi. Et ainsi des siècles s'écoulèrent, tandis que les enfants terrestres de „ces anges qui ne gardèrent pas leur condition première“ devinrent „des géants“, „des héros fameux“ à une époque où l'on n'atteignait pas à la virilité avant l'âge de cent ans au moins. — Genèse VI.

On peut croire que durant cette série de siècles chacun des saints anges eut pleine occasion de participer aux plaisirs séduisants et dégradants du péché, et il est de même tout à fait certain que, pendant cette époque, ou âge, Dieu démontra pleinement et parfaitement quels anges étaient loyaux de cœur et de fait, en esprit et en vérité, à tous les principes de sa justice. Cet objet accompli, le monde d'avant le déluge prit fin par un cataclysme d'eau, l'Eternel ayant déclaré que toute la terre était corrompue par le mal. L'influence des anges opérant sur des lignes licencieuses avait évidemment tendu à dégrader de plus en plus les hommes, au point qu'il est dit que „toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal“.

„Ce présent monde mauvais“.

„Ce présent monde mauvais“ diffère du monde d'avant le déluge en ce qu'il n'est pas sous le ministère des anges, mais plutôt que l'homme, dans un certain sens, est laissé à lui-même. Depuis le déluge le monde en général a fonctionné comme si Dieu n'existait pas, à l'exception toutefois (outre les faveurs montrées à la nation juive et à l'Eglise de Christ) de la destruction des Sodomistes et du message de Jonas aux habitants de Ninive pour les avertir qu'ils étaient sur le point de périr. En d'autres termes, autant qu'on peut en juger, Dieu a permis au monde d'aller à sa guise, et ne s'interposant que lorsque la corruption s'était aggravée au point de rendre la vie importune au lieu d'être une faveur.

St. Paul, considérant cette question de la dégradation humaine telle que l'exhibe le paganisme, explique que la grande détérioration de la famille humaine provient de ce que l'homme a été livré à lui-même, relâché du contrôle divin. Il dit, parcourant rétrospectivement la ligne des descendants de Noé:

„Ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié et ne lui ont point rendu grâces.“ „Et comme ils n'ont pas trouvé bon de connaître Dieu pleinement, Dieu les a livrés à un entendement réprouvé“ — s'adonnant à des choses non profitables, se déshonorant, etc. — Rom. 1:21—28.

Cet état de choses dura depuis le temps de Noé jusqu'à trois ans et demi après la crucifixion de notre Seigneur, lorsque la faveur spéciale montrée par Dieu à la nation d'Israël prit fin et que le „mur de séparation fut renversé“, Corneille étant le premier gentil admis aux privilèges de l'Eglise.

Au cours de cette longue période de 2500 ans, entre Noé et Christ, Dieu, comme on l'a vu, n'a pas eu de rapports avec le monde, mais il a intimement communiqué avec Abraham, Isaac et Jacob, et plus tard avec la nation d'Israël. Il fit avec ces patriarches un pacte, sous serment, qu'il bénirait finalement toutes les familles de la terre dans leur postérité. En outre, tel fut le caractère de cette promesse, qu'elle impliquait, non seulement la résurrection des patriarches, mais aussi celle de toutes les familles de la terre détruites par la mort sous la grande condamnation adamique. — Rom. 5:12, 17, 19.

La nation d'Israël fut séparée de toutes les autres et liée à l'Eternel, de même que lui à elle, par l'Alliance de la loi inaugurée au Mont Sinaï. Les termes de cette alliance indiquaient que toute cette nation constituerait la postérité d'Abraham et régirait et bénirait toutes les autres nations, mais à la condition d'observer parfaitement la loi. Dieu naturellement savait qu'Israël, composé d'hommes imparfaits, avait consenti à une chose impossible; mais il savait aussi que, sous son contrôle, ce contrat, finalement ne leur serait pas désavantageux, au contraire. Il se servit de cette nation comme d'un peuple typique, leurs jubilés représentant les „temps de rafraîchissement“ (Actes 3:20) devant venir sur le monde durant le règne millénaire de Christ. Leur jour de sabbat figurait la bénédiction future de l'Israël spirituel, et leur sabbat annuel la bénédiction future du monde de l'univers; tandis que leur jour des expiations symbolisait les sacrifices meilleurs de Christ et de l'Eglise. Il faut même entendre que l'Israël charnel et toutes ses manifestations importantes n'étaient que des indications typifiant les plus grandes bénédictions destinées au monde dans les dispensations futures.

L'apogée de la faveur aux Juifs.

Le point culminant des rapports de l'Eternel avec Israël fut atteint, selon son intention dès le commencement, quand notre Seigneur Jésus laissa la gloire du Père dans la nature spirituelle, pour être fait chair, et naquit sous l'alliance de la loi. N'étant pas directement membre de la famille humaine, mais „saint, innocent et séparé des pécheurs“, il fut parfait et pleinement capable d'observer tous les termes de cette alliance de la loi, et ainsi le fit-il. En conséquence, d'après les dispositions de l'alliance de la loi, lui seul, de toute la nation juive, pouvait prétendre aux privilèges résultant de l'alliance avec Abraham: les bienfaits prédits et l'autorité légitime de bénir l'humanité; car, comme chef de la terre, il remplaça notre père Adam, étant investi de tous ses droits et de toute sa suprématie, tels qu'ils sont décrits au Psaume 8:4—6.

Si notre Seigneur avait conservé ces droits et ces privilèges comme homme, il fût certainement devenu un potentat terrestre de considérable mérite et de la plus haute éminence; mais le rôle que le Père lui réservait dans l'intérêt du monde était immensément plus élevé. Comme souverain terrestre, il eût régné sur une race déchue et moribonde, avec le privilège de simplement conseiller, contrôler et diriger ses efforts imparfaits; mais il n'eût pas pu les amener à la vie éternelle. Le plan de Dieu fut donc que Christ devait mourir comme Rédempteur d'Adam et de sa race, afin d'acquérir ainsi le droit légal d'affranchir de tout péché, dégradation et mort tous les humains qui se conformeraient aux arrangements gracieux de l'intention divine centralisée dans Christ. Et c'est en accomplissement de ce détail du plan divin que notre Seigneur délaissa le royaume terrestres, les droits terrestres, tout ce qu'il possédait, pour prix de la rançon des hommes (Matth. 13:44). „Il s'est donné lui-même en rançon pour tous, le témoignage [sera rendu] en son propre temps.“ — 1 Tim. 2:6.

„Tout genou fléchira“.

Voilà maintenant le Messie exalté et possesseur de l'autorité, justement et légalement acquise, par laquelle il peut bénir

toutes les familles de la terre, tous les enfants d'Adam, en restituant aux dociles et obéissants „ce qui fut perdu", la perfection et le domaine terrestres. Où commencera-t-il sa tâche bienfaisante? Toutes les prophéties indiquent que le Messie commencera par Israël, et que son œuvre s'étendra, au moyen d'Israël, à toutes les nations. Mais les prophéties n'ont même pas fait allusion au fait qu'avant d'octroyer à Israël le bienfait du „rétablissement" d'après la nouvelle alliance (de la loi) dont parle Jérémie (31 : 31), le Messie ferait d'abord usage de ses droits de restitution pour rassembler une classe spéciale, „une nation sainte, un peuple acquis, un sacerdoce royal". Ceci, nous dit l'apôtre, demeura un „mystère", et d'une façon générale il est encore un „mystère", non seulement pour Israël, mais aussi pour le monde. Le premier développement du nouveau programme fut le rassemblement des Israélites spirituels: ceux des Juifs qui, lors du premier avènement de notre Seigneur, montrèrent un cœur susceptible d'être transféré de Moïse à Christ, de l'Israël naturel à l'Israël spirituel. Ensuite, depuis le jour de Corneille jusqu'à nous, comme nous l'avons vu plus haut, le message évangélique a été offert gratuitement à tous ceux qui possèdent le cœur qui croit et l'oreille qui entend, nécessaires pour son acceptation. Mais ils ne sont en tout qu'un „petit troupeau", comme notre Seigneur l'a fait comprendre par ces paroles: „Ne crains point, petit troupeau; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume". — Luc 12 : 32.

Le royaume, la vie éternelle, etc., dont le Seigneur peut disposer, sont ceux qu'Adam perdit par sa rébellion et qui ont été rachetés par notre Seigneur au Calvaire. Il les donne à ses fidèles, à son „petit troupeau", mais non pas pour les garder. Les bienfaits de la restitution terrestre ne vont à eux que pour être sacrifiés. Quiconque ne veut pas les accepter à ces conditions ne peut être disciple de Jésus. Tels sont les termes de la vocation céleste, élevée, octroyée à ses fidèles. Ils doivent prendre leur croix et le suivre dans son sacrifice de la vie terrestre et de ses droits à la restitution, s'ils veulent participer à la gloire et à l'honneur de son poste exalté.

„Le monde à venir" signifie simplement l'époque à venir, l'époque où régnera la justice, où la justice sera à son ascendant et le péché absolument sous le contrôle du grand Rédempteur, qui alors, en Roi glorieux, gouvernera, illuminera, bénira, élèvera, restaurera, purgera, purifiera et conduira à la perfection tous les descendants d'Adam qui accepteront cordialement les règles de son royaume. Tous les autres seront détruits comme des brutes. — 2 P. 2 : 12. Trad. L. F. R.

Dispensant la nourriture à la maison de la foi.

„Qui est donc l'esclave fidèle et prudent que son Seigneur a établi sur ses gens pour leur donner la nourriture en temps convenable? Bienheureux cet esclave que son Seigneur, en arrivant, trouvera faisant ainsi. Amen, je vous dis qu'il l'établira sur tous ses biens." — Matth. 24 : 45—51; Luc 12 : 42—46.

Ces paroles semblent intimer que dans le temps particulier indiqué par la prophétie, — c'est à dire durant la *présence* du Seigneur, au temps du rassemblement des élus — notre Seigneur, le grand Serviteur de son peuple, fera choix *d'un canal* pour dispenser la nourriture au temps convenable, bien que d'autres canaux ou „co-ouvriers" soient employés pour distribuer la nourriture à la maison de la foi. Mais le serviteur est simplement un économe et susceptible d'être renvoyé à chaque instant, s'il négligeait de reconnaître pleinement et dûment celui qui est le Maître en toutes circonstances, — le grand Serviteur de Dieu et de son peuple, — le „Messager de l'Alliance" — le Christ.

Cette fidélité de la part du dit économe (fidélité au Maître, à ses „compagnons" et aux „gens [de la maison]") sera récompensée en ce que sa situation d'économe lui sera conservée. Aussi longtemps qu'il servira fidèlement il pourra continuer à servir — et cela jusqu'à la fin — à la famille de la foi, les „choses nouvelles et les choses anciennes" — la „nourriture au temps convenable" — leur présentant toutes les précieuses choses des provisions divines. Mais s'il est infidèle, il sera entièrement déposé de sa charge et rejeté dans les ténèbres du dehors, tandis qu'un autre, sujet aux mêmes conditions, prendrait sa place.

Comme nous comprenons la chose cela n'impliquerait pas que „ce serviteur" ou économe, employé comme un canal pour la distribution de la „nourriture au temps qu'il faut", soit *l'auteur* de cette nourriture ni qu'il soit *inspiré* ou *infaillible*. Tout le contraire, nous pouvons être sûr, que celui que le Seigneur voudra employer ainsi comme distributeur de la vérité, sera très humble, modeste (sans prétentions) aussi bien que très zélé pour la gloire du Maître; de sorte qu'il ne prétendra pas à la qualité d'auteur ou de propriétaire de la vérité, mais qu'il s'efforcera simplement de la dispenser, comme étant un don du Maître pour ses „serviteurs" et ses „gens" de la maison.

L'économe qui agirait dans un autre esprit serait sûrement changé; c'est ce que le Seigneur explique en détail de la manière suivante:

„Mais si ce mauvais esclave [„si ce serviteur est (devient) méchant." — **Sacy**, ou „étant (devenant) mauvais." — **St.** — tombant de sa fidélité] dit en son cœur: Mon seigneur tarde à venir; et qu'il se mette à battre ses compagnons d'esclavage, puis à manger et à boire [des doctrines erronées] avec ceux qui s'enivrent, le seigneur de cet esclave viendra [sera présent] au jour qu'il n'attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas; et il le mettra en pièces [„il le coupera en deux". **D. & St.** — le rejettera comme serviteur], et lui assignera sa part avec les hypocrites: là seront les pleurs et le grincement des dents." — Matth. 24 : 48—51.

LA TOUR DE GARDE

paraît mensuellement et coûte — payable à l'avance — fr. 1. 25 par an, ou fr. 2. — pour 2 Nos. à la même adresse. — *Directeur: Ch. T. Russell.*

French translation from the ENGLISH — Entered as second class mail matter, at Brooklyn, N. Y., U. S. A., Post Office.

Directeur: Ch.-T. RUSSELL.
L'Auteur des 6 tomes de l'Aurore du Millénium.

Prière de s'adresser:

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY.

PAYS FRANÇAIS: **Les Convers près La Chaux-de-Fonds** (Suisse.)
AMERIQUE: **13—17 Hicks St., Brooklyn,** N. Y., U. S. A.
ALLEMAGNE: 76, Unterdörnerstr., BARMEN.

Réunion générale à Genève
21 Mai 1911.

10 hs. à midi, réunion et rendez-vous chez fr. **M. Menn,** 35 Grande rue 35.

Dîner en commun (prix fr. 1. 50) Tempérance, place Montbrillant 3 (derrière la gare).

Réunion principale: 2 à 5 hs. du soir. Casino de St. Pierre (Petite Salle) rue de l'Evêché.

Plusieurs frères parleront.

Tous les amis de l'Aurore des Mille ans de Christ sont cordialement invités.

Réunion générale à DENAIN (Nord).
Pentecôte, 4 Juin.
10 hs. m. 3 hs. et 7 hs. du soir.